



Communiqué

Communiqué

Pour diffusion immédiate

ZOOMMED ANNONCE L'OBTENTION DE L'APPROBATION CONDITIONNELLE DE LA BOURSE DE CROISSANCE TSX RELATIVEMENT À SON OPÉRATION ADMISSIBLE

Montréal, le 18 juillet 2005– **ZoomMed inc.** (« **ZoomMed** »), une société de capital de démarrage (Bourse de croissance TSX : ZMD.P), est heureuse d'annoncer que la Bourse de croissance TSX a conditionnellement approuvé l'opération admissible faisant l'objet de l'accord de principe intervenu le 26 mai 2005 (l'« Accord de principe ») prévoyant l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de 9103-8240 Québec inc. (la « Société visée »), laquelle contrôle 4130936 Canada inc. (collectivement, les « Sociétés »). Cette acquisition d'actions se fera en contrepartie d'un prix de 4 500 000 \$, payable par l'émission de 18 000 000 actions ordinaires de **ZoomMed**, à un prix par action de 0,25 \$.

ZoomMed a procédé en date d'aujourd'hui au dépôt au moyen de SEDAR de sa déclaration de changement à l'inscription, conformément aux politiques applicables de la Bourse de croissance TSX. Cette déclaration de changement à l'inscription est donc disponible au public par l'entremise de SEDAR.

ZoomMed prévoit procéder à la clôture de son opération admissible décrite à sa déclaration de changement à l'inscription, 7 jours ouvrables suivant la date des présentes, soit le 27 juillet prochain, comme l'exige les politiques applicables de la Bourse de croissance TSX.

Les Sociétés sont spécialisées dans la réintégration, la gestion et la valorisation d'équipements médicaux et de laboratoires qui sont pré-utilisés ou neufs au besoin, et qui offre aussi en complémentarité la vente de pièces. À cet égard, elles veillent à acheter des équipements usagés, à les remettre en état d'utilisation et enfin, à les revendre sur le marché.

Le conseil d'administration de **ZoomMed** a approuvé la mise en place d'un régime d'options d'achat d'actions portant sur 10% des actions ordinaires qui seront émises et en circulation après la clôture de l'opération admissible ci-haut mentionnée, dont l'entrée en vigueur demeure sujette à l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX et de l'autorité des marchés financiers du Québec.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

Renseignements :

Valier Boivin, Administrateur

ZoomMed inc.

(514) 844-5468